L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 19 MARS 1880.

Le banquet offert à Victor Hugo.—Le *Gil Blas* donne les détails suivants sur le banquet offert à Victor Hugo à l'Hotel Continental:

Au dessert, M. Emile Augier s'est levé, et a porté le toast suivant:

Cher et glorieux maitre,

Combien, parmi ceux qui vous offrent cette fête, combien n'avaient pas atteint l'âge d'homme, combien même n'étaient pas nés le jour où éclatait sur la scène française l'œuvre immortelle dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire!

Les premiers artistes qui ont eu l'honneur de l'interpréter ont tous disparu: ils ont été deux fois et brillamment remplacés; les générations se sont succédées, les gouvernements sont tombés, les révolutions se sont multipliées; l'œuvre a survécu à tout et à tous, de plus en plus acclamée, de plus en plus jeune.... et il semble qu'elle ait communiqué au poète quelque chose de son éternelle jeunesse.

Le temps n'a pas de prise sur vous, cher maître, vous ne connaissez pas de déclin; vous traversez tous les âges de la vie sans sortir de l'âge viril; l'imperturbable fécondité de votre génie depuis un demi siècle et plus a couvert le monde de sa marée toujours montante; les résistances furieuses de la première heure, les aigres rébellions de la seconde se sont fondues dans une admiration universelle; les derniers réfractaires sont rentrés au giron, et vous donnez aujourd'hui ce rare et magnifique spectacle d'un grand homme assistant à sa propre apothéose et conduisant lui-même le char du triomphe définitif que ne pourrait plus l'insulteur.

Quand La Bruyère, en pleine Académie, saluait Bossuet père de l'Eglise, il parlait d'avance le langage de la postérité; vous, cher maitre, c'est la postérité même qui vous entoure ici, c'est elle qui vous salue et vous porte ce toast:

Au père!

Ce petit discours est accueilli par de grands transports d'enthousiasme.

M. Delaunay, de la Comédie-Française, prend alors la parole. Il rend hommage au poète "qui a touché à tous les sommets" et dont la gloire n'a rien à envier aux plus grands génies dont on ait gardé le souvenir.

Il ajoute qu'il n'a qu'un vœu à formuler, c'est que le Maître revienne sur la résolution qu'on lui attribue, de ne plus donner d'œuvre inédite au théâtre.

Dès que les applaudissements le lui permettent, M. Francisque Sarcey se lève à son tour.

Il déclare se reconnaitre parmi les réfractaires qui ont fait depuis amende honorable, dont Emile Augier vient de parler (rire général). Il s'excuse de parler à la place de Paul de Saint-Victor, que le suffrage d'Hugo vient de sacrer immortel. Il a donné aussi en passant un éloge à Théodore de Banville, qui est vivement souligné par l'assemblée.

Reprenant à son tour la requête présentée par Delaunay, M. Sarcey met les pieds dans le plat et réclame carrément *Torquemada*, ce drame mystérieux, ce chef-d'œuvre inédit.

D'unanimes acclamations s'associent à ce vœu, auquel malheureusement le Maître ne répond pas.

Sarah Bernhardt récite ensuite les beaux vers de François Coppée.

On est encore sous le charme de ces vers, quand le Maitre se lève, rassemble l'auditoire sous son regard d'aigle, et parle ainsi:

Je ne veux et je ne dois dire qu'un mot.

J'ai devant moi la grande presse française,

Les hommes considérables qui la représentent ici ont voulu prouver sa concorde souveraine et montrer son indestructible unité. Vous vous ralliez tous pour serrer la main du vieux combattant qui a commencé avec le siècle et qui continue avec lui. Je suis profondément ému. Je remercie.

Je remercie Augier. Je remercie Sarcey. Je remercie M. Delaunay et la Comédie-Française. Je remercie Mlle Sarah Bernhardt qui a prêté sa voix exquise aux vers exquis de François Coppée.

Toutes ces grandes et nobles paroles que vous venez d'entendre ajoutent encore à mon émotion.

Il y a eu ce moment certaines dates souvent répétées: —26 février 1802, naissance de l'homme qui parle à cette heure; 26 février 1830, apparition de *Hernani*;—26 février 1880, l'époque actuelle. Autrefois, il y a cinquante ans, l'homme qui vous parle était haï, il était hué, exécré, maudit. Aujourd'hui....

Ces dates constatées, on demeure pensif.

Messieurs,

La presse française est une des maîtresses de l'esprit humain. Sa tâche est quotidienne; son œuvre est colossale. Elle agit à la fois et à toute minute sur toutes les parties du monde civilisé: ses querelles, ses colères, se résolvent en progrès, en harmonie et en paix.

Dans ses préméditations, elle veut la vérité; par ses polémiques, elle fait étinceler la lumière.

Je bois à la presse française, qui remplit de si grands devoirs et qui rend de si grands services.

Une émotion profonde plane sur les assistants, qui se sont levés pour mieux écouter le poète, qu'ils acclament, et qui se dispersent lentement.

Nouvelles du Vatican.—Rome, 27 février—Dans le Consistoire tenu aujourd'hui, le Pape a donné le chapeau cardinalice, avec les formalités d'usage, aux cardinaux Furstemberg, Ferreira, Meglia, Cattani, Sanguini.

Le Pape a nommé ensuite plusieurs évêques, dont quatorze en Italie, trois en Autriche, onze *in pa-tibus infidelium*.

Voici les noms des évêques français.

Mgr Marchal, de Belley, est nommé évêque de Bourges. Mgr Hasley, de Beauvais, est nommé évêque d'Avignon. Mgr Soubiranne, évêque de Sébolle, est nommé évêque de Belley. Mgr Vigne, d'Oran, est nommé à Digne.

Sont également nommés évêques:

NNgrs Dennel, à Beauvais; Ardin, à Oran; Guard, à Constantine; Marport, à Saint-Claude.

Le Pape a ensuite donné l'anneau aux cardinaux nommés dans le consistoire.

Le Pape s'est ensuite retiré dans ses appartements, où il a reçu les nouveaux cardinaux en audience privée.

Le Pape a reçu, le 28, l'ambassadeur de France, M. de Gabriac, qui lui a présenté les félicitations du gouvernement français à l'occasion du second anniversaire de son avénement.

M. de Gabriac a ensuite présenté au Pape ses lettres de rappel.

Le Pape a conféré à M. de Gabriac la grand'croix de l'Ordre de Pie IX.

La population en France.—On vient de publier le mouvement officiel de la population. Le *Journal des Débats* fait à ce sujet quelques réflexions:

Nous n'avons pas, en 1878, fait un pas en avant. Loin de là, puisque la population de la France n'a réalisé qu'un gain de 98,175 habitants, produit par la soustraction du nombre des décès fait du nombre des naissances de l'année. Il est né, en 1878, 444,316 enfants du sexe féminin issus de mariages, et, en outre, 35,032 garçons et 32,880 filles issus d'unions illégitimes, soit en tout 937,211 enfants des deux sexes, sans compter 43,251 enfants mornés.

Les décès ont été au nombre de 839,036: 432,867 pour les hommes et 406,169 pour les femmes. Dans 61 départements, il y a eu un excédent de 119,315 naissances, et dans les 26 autres un excédent de 21,140 décès. D'où se dégage l'excédent général de 98,175 habitants nouveaux.

Mais, pris en soi, l'accroissement constaté pour 1878 n'est pas favorable.

Depuis 1871, nous avions eu successivement un excédent définitif de 172,936 naissances en 1872, de 101,776 en 1873, de 172,943 en 1874, de 105,913 en 1875, de 132,608 en 1876 et de 142,662 en 1877. Le chiffre de 1878 sera le plus faible de toute la série. Or, nous n'en sommes pas à désirer que la population reste stationnaire.

Quelques prix de l'Etoile Rouge.—Pour clore quelques balances de factures considérables: nous donnons ci-dessous des prix à satisfaire tout le monde:

Pantoufles à talons, pour femmes, à	50	sous.
1 lot pantoufles boutonnées, à	50	"
1 " pantoufles en toile, à	25	"
1 " brodequins en peau (fillette), à	65	"
1 " chapeaux en paille, pour garçons, à	10	"
1 " chapeaux en paille, pour hommes, à	20	"
1 " chapeaux en feutre, pour enfants à	25 à 50	"
1 " brodequins à talons, pour enfants, à	45	"
1 " bottes à boutons à talons pour enfants, à	75	"

et quantité d'autres lots pour être clos cette semaine.

Maison ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.

Les Malakoff Bitters guérissent de l'indigestion et soulagent le foie.

Aujourd'hui, il faut guérir le malade sans le dégoûter. C'est pourquoi le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens de Lapince" est préféré à tous les pectoraux pour la guérison des Rhumes.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

GRAND SUCCES DE LA FAMEUSE TROUPE COLVILLE

Opera Burlesque Company

La plus grande [illegible] existant au monde pour la représentation de pièces légères.

Observez la variation des programmes.

Jeudi Soir [illegible]—Le grand succès de la pièce originale en un acte [illegible]

Vendredi soir et Samedi en matinée—La plus belle pièce burlesque sous le rapport des costumes [illegible] MAGIC SLIPPER.

Samedi Soir, 20 mars—La grande variété Burlesque de Londres, en 2 actes, propriété de [illegible] Colville [illegible] ROBINSON CRUSOE.

Pour la prochaine et dernière semaine—Les pièces burlesques Piff Paff, Babes in the Wood, et Blue Beard.

18 mars—

GRAND OPERA HOUSE,

Au coin des rues Canal et Dauphine.

T. A. HALL.......Propriétaire et Directeur.

Miss NEILSON { Dernière semaine. Dernière semaine. Dernière semaine.

A la Nouvelle-Orléans.

Lundi, mercredi et vendredi soir, Dans son rôle de ROSALIND, de la comédie de Shakespeare, AS YOU LIKE IT.

Mardi, dans son charmant rôle de VIOLA, dans TWELFTH NIGHT.

Jeudi, dans sa grande représentation de JULIA dans la pièce de Knowles, THE HUNCHBACK.

Samedi soir, Pauline dans la pièce de Bulwer, THE LADY OF LYONS.

Samedi, matinée de NEILSON, LADY OF LYONS.

Et Adieux de Mlle Neilson à la Nlle-Orléans.

14 mars—

THEATRE ST-CHARLES.

D. BIDWELL, Propriétaire et Directeur.

Pour un court engagement! Les Merveilleux

MIDGETS.

Parfaits Specimens de l'Humanité—Les Plus Petits qui Existent.

GEN'L MITE, Age: 15 ans. Poids: 9 livres.

MAJOR ATOM, Age: 10 ans. Poids: 15 livres.

Ces merveilles humaines ont créé une excitation extraordinaire et commandé une attention universelle.

En Exhibition Tous les Jours.

Matin, 10 à 12. } Prix d'Entrée,
Après-Midi, 2 à 5. }
Soir, 7 à 9. } Vingt Cinq Cents.

Les dimanches de 7 à 9 P. M. seulement.

Trois Exhibitions par jour. 7mars

GRUNEWALD HALL.

LE PROF. C. E. CROMWELL, Le grand démonstrateur des arts.

Jeudi soir, 18 mars, **Rome, la ville éternelle.** Matinée de jeudi—Même sujet. Donation des recettes brutes aux orphelins de la Nlle-Orléans.

Vendredi soir, 19 mars. **Paris, la magnifique ville.** Samedi soir, 20 mars, **L'Amérique, notre pays. New-York, Washington, etc.** Matinée de samedi, **Londres, la grande ville.**

Grandes personnes—Entrée..........50 cents
Enfants..........25 cents

Pas de frais extra pour sièges réservés achetés au magasin de musique de Grunewald.

Portes ouvertes à 7 1/2 h. On commence à 8 h. On peut faire venir les voitures à 9:45 h.

18 mars—3t

Mme HONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 161 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 20 nov—1 an

La Célèbre Madame Léonce,

ETANT de retour de France, déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez-vous être heureux!.... Voulez-vous des numéros gagnants!.... Venez....

RUE ST-PIERRE, 111, Entre Bourgogne et Dauphine.

Ecrire franco, Boite No 3629 Post-Office. 7mars

UNE BELLE PEAU EST UN JOYAU.

Oriental Cream or Magical Beautifier DU DR. T. FELIX GOURAUD

Fait disparaitre les boutons, taches de rousseur et autres qui déparent la beauté. A subi l'épreuve de 30 années, et est si innocent que nous le goûtons pour savoir s'il est bien préparé. Gardez-vous des contrefaçons. Le célèbre Dr. L. A. Sayre a dit à une de ses malades, dame du haut ton —"*Puisque vous autres dames voulez vous en servir, je vous recommande Gouraud Cream, comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau.*" La Poudre subtile enlève aussi le poil inutile sans nuire à la peau.

Mme M. B. T. GOURAUD, seule propriétaire, 48 Bond St., N. Y.—A vendre par tous les pharmaciens et marchands de variétés aux Etats-Unis, au Canada et en Europe.—A la Nouvelle-Orléans, nous référons le public à ST CYR FOURCADE, Pharmacien, 215 Canal, ou à S. L. BOYD, Dry Goods, nos anciens agents spéciaux. 6fév—4m Me V—t12sc

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$315,774 30
Risques maritimes		18,955 32
Risques de rivières		19,701 75
Total des primes		$354,431 37
Moins primes non acquises		111,253 00
Primes nettes 31 mai 1879		$243,178 37
PERTES PAYEES—		
Sur risques de feu	$61,066 08	
Sur risques maritimes	10,364 89	
Sur risques de rivières	5,388 20	
Taxes et dépenses, moins intérêt	11,628 11	
Réassurances et primes remboursées	17,820 61	106,206 89
		$136,969 48
Réserves pour pertes non-payées		22,000 00
Profits		$114,969 48

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Propriétés foncières	$206,176 85
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions	138,861 66
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	192,902 33
Billets à recevoir	62,562 42
Primes en voie de collection	35,630 51
Scrip de ville	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	61,392 41
	$712,227 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans }

Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les dettes d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les titres sont sujets à des réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Courtage de la Bourse.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

1° Que l'ordre du maitre de poste général contre la livraison de ses malles est [illegible]

2° Que c'est la seule loterie qui ne soit pas déclarée frauduleuse par le gouvernement.

3° Que cette loterie est la seule en faveur de laquelle le peuple de l'Etat ait voté et la seule qu'il ait endossée.

Washington, 27 déc.—Ce qui suit est la lettre du maitre de poste général Key, aux maitres de poste de la Nouvelle-Orléans et de New-York:

Le 13me jour de novembre 1879, j'ai lancé un ordre, à vous adressé, prohibant le paiement de tout mandat de poste à M. A. Dauphin, ou M. A. Dauphin, secrétaire, ou M. A. Dauphin, P. O. Box 692 et 392 Broadway, New-York, et la remise de toutes les lettres enregistrées à eux adressées, aux maitres de poste dans les bureaux desquels elles ont été déposées. Cette personne ayant institué un procès contre moi pour enjoindre l'exécution de cet ordre, et ayant fait appel à la Cour suprême des Etats-Unis, et ayant ce jour présenté un certificat du gouverneur et des officiers d'Etat, de l'Etat de la Louisiane, pour prouver qu'il a rempli toutes les formalités requises par l'Etat et autre témoignage, et n'étant pas convaincu par le témoignage à moi soumis, que le dit M. A. Dauphin fasse commerce d'obtenir de l'argent, par les malles, au moyen de prétentions fausses et frauduleuses, par le présent avis, j'autorise et ordonne la suspension de cet ordre, en tant qu'il concerne le dit Dauphin, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite et jugée par la Cour suprême des Etats-Unis.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 13 AVRIL 1880,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE D.

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 AVRIL 1880,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, PRÉSIDENT, Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou *lettres enrégistrées* contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du

Mardi, 13 AVRIL 1880.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE [illegible]

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des commandes au moyen de circulaires en notre nom sont des escrocs.

PIANOS.

CHICKERING,

Mathushek

—ET—

PIANOS

HALE

—CHEZ—

WERLEIN

135 RUE DU CANAL 135.

PRIX:

$150	$175	$200
$225	$250	$275
$300	$325	$350
$425	$450	$550
$400	$500	$600

ORGUES

ORGUES DE

Estey and Mason & Hamlin.

PRIX

$50	$60	$75
$80	$100	$125
$150	$175	$200
$250	$300	$400

Pianos d'Occasion.

PRIX:

$50	$75	$100
$125	$150	$175

Orgues d'Occasion.

PRIX:

$30	$40	$50

Tous les Instruments GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.

VIEUX PIANOS pris en échange.

Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.

Magasin ouvert tous les SOIRS.

PAPIER A MUSIQUE, MÉTHODES

INSTRUMENTS de MUSIQUE de tout genre, importés par

WERLEIN,

135-CANAL-135

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotoline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc. Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

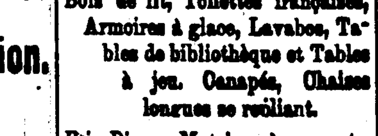

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reóliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits' Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

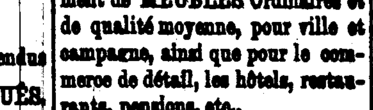

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

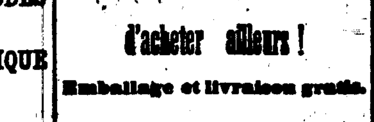

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et attrayante Vente à l'Encan d'Emplacements de Commerce et Maisons de Résidence centralement situés dans le Premier, Second et Troisième Districts.

Magasins rue du Camp, près Gravier, rue Peters, près Poydras, rue de Chartres, Bienville et North Peters et RESIDENCES Rues Conti, Esplanade et St Claude.

Vente pour effectuer un partage.

Delord Burthe & als Vs Paul Louis Burthe & als.

No 10,793.—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 3 Avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 Février 1880 et signé le 21 Février 1880, il sera vendu à l'encan, afin d'opérer un partage dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

1 Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, désigné par le No 11 sur un plan dressé par F. Zimpel, le 21 janvier 1835 et déposé au bureau de William Christy, anciennement notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles le tout en pied américain.

Ensemble avec le magasin en briques à quatre étages No 56 rue du Camp et toutes les améliorations sur ledit lot de terre et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

2—Un certain morceau de terre également situé dans le Premier District de cette ville dans le dit ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, attenant au lot ci-dessus décrit et désigné par le No 12 sur le dit plan de Chas F. Zimpel du 21 janvier 1835, déposé au bureau de William Christy, ancien notaire. Le dit lot mesure au pied américain 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec le magasin en briques à quatre étages No 58 Camp, et toutes les améliorations sur le dit lot de terre et les droits, voies, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent.

3—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée (actuellement South Peters), Poydras, Tchoupitoulas et Natchez, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, le 15 Janvier 1880, et mesurant au pied américain 26 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée ou South Peters [illegible]

[illegible]

Ensemble avec les bâtisses en briques à trois étages No 54 rue Nouvelle-Levée ou South Peters et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, servitudes et privilèges qui y appartiennent.

4—Un certain morceau de terre situé dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Conti, Royale et Bienville, et mesurant au pied américain 22 pieds 2 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 65 pieds et 2 pouces entre lignes égales et parallèles [illegible]

5—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Royale, Dauphine et Conti, et mesurant au pied américain 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Bienville [illegible]

6—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le dit ilet borné par les rues Bienville, Royale, Chartres et Passage de la Bourse [illegible]

Ensemble avec les bâtisses No. 60 de la rue Bienville et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées et privilèges qui y appartiennent [illegible]

7—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Conti, Royale et Passage de la Bourse [illegible]

Ensemble avec la bâtisse en briques No 50 rue St-Louis et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées et privilèges qui y appartiennent.

8—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourgogne, Bienville et Rampart, désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. Pilié, député voyer général, le 14 novembre 1836 et déposé dans le livre de plans de F. Grima notaire, comme le plan No 45.

[illegible] ensemble avec la bâtisse en briques No 150 rue Conti et les améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées, privilèges qui y appartiennent [illegible]

9—Un certain morceau de terre avec l'entrepôt en briques qui y trouve et qui en couvre toute l'étendue, situé derrière la propriété qui vient d'être décrite et désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le numéro 4, mesurant en largeur sur l'arrière limite du dit terrain numéro un, 25 pieds 1 pouce et s'étendant en profondeur du côté de la rue Bourgogne de 73 pieds 10 pouces 3 lignes, et du côté de la rue des Remparts de 49 pieds 4 lignes [illegible]

10—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, Chartres, St-Philippe et Vieille-Levée (aujourd'hui Décatur), désigné par le No 6 sur un plan dressé par le voyer de la ville et annexé à l'acte de vente passé pardevant L. T. Caire, ci-devant notaire, le 17 juin 1831. Le dit terrain forme le coin des rues Dumaine et Chartres (ci-devant Condé), et mesure (mesure américaine) 64 pieds de face rue de Chartres (ci-devant Condé) et 31 pieds 7 pouces rue Dumaine sur des profondeurs irrégulières suivantes [illegible]

11—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Dumaine, Chartres, St Philippe et Vieille-Levée (aujourd'hui Décatur) [illegible] pardevant Louis T. Caire, ci-devant notaire [illegible]

12—Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré compris entre les rues Nouvelle-Levée (aujourd'hui North Peters), Hopital, Gallatin et Barracks, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, le 15 Janvier 1880 [illegible]

13—Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Nouvelle-Levée, aujourd'hui North Peters, Hopital, Gallatin et Barracks [illegible]

[illegible] pouces 5 lignes de face à la rue Gallatin, 122 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain A décrit plus haut, et 124 pieds 11 pouces 3 lignes de l'autre côté, celui de la rue Barracks, ainsi que les bâtisses en briques, à trois étages, couvertes en ardoises, faisant face à la rue North Peters et à la rue Gallatin, No 18 rue North Peters, et toutes les améliorations qui sont sur le dit terrain, y compris les droits, passages et privilèges qui y appartiennent.

14—Un certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Esplanade, St-Claude, Kerlerec et Remparts, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pilié, député-voyer de la ville, en date du 15 janvier 1880, d'après quel plan le dit terrain mesure 36 pieds 10 pouces de face rue de l'Esplanade, 71 pieds 9 pouces de profondeur et face rue St-Claude, 71 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur du côté opposé, et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la limite de derrière, et forme l'angle des rues Esplanade et St-Claude. Ainsi que la maison de résidence, à deux étages en briques, couverte en ardoises, No 163 rue de l'Esplanade, et toutes les améliorations qui sont sur le dit terrain, y compris tous les droits, passages et privilèges qui lui appartiennent.

15—Un certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le dit carré borné par les rues Esplanade, St-Claude, Kerlerec et Remparts, désigné par la lettre B sur le dit plan du 15 janvier 1880, dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, et mesurant 68 pieds 5 pouces 6 lignes de face rue St-Claude, 68 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain A, derrière, précédemment décrit, et 26 pieds 2 pouces 6 lignes sur l'autre côté, celui de la rue Kerlerec, le tout en mesure américaine. Ainsi que la maison de résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, No 346 rue St-Claude, les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et avantages qui lui appartiennent.

16. Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, formant l'angle des rues North Peters et Espagne, et désigné par la lettre A, sur un plan du 15 janvier 1880, par L. H. Pilié, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant, selon le dit plan, en mesure américaine, 16 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur et face à la rue d'Espagne entre lignes égales et parallèles avec l'usage, en commun avec les lots B, C et D, sur le dit plan, d'une allée de 3 pieds 9 pouces de large dans le fond des 4 dits lots, et s'ouvrant sur la rue d'Espagne; ensemble, également, avec les bâtisses en briques à 3 étages No 94 de la rue North Peters, et toutes les autres améliorations existant sur le dit lot de terre, et tous les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

17. Un certain lot de terre, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre B, sur un plan de L. H. Pilié, du 15 janvier 1880, et ayant en mesure américaine, 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds et 7 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage, en commun avec les lots A, C et D, sur le dit plan, de l'allée de 3 pieds 9 pouces de large dans le fond des dits quatre lots.

Ensemble avec les édifices en briques à trois étages No 93 rue North Peters, et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre, ainsi que les droits, servitudes et privilèges y appartenant d'une façon quelconque.

18—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans ledit ilet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre C sur ledit plan du 15 janvier 1880, de L. H. Pilié, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue North Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, avec l'usage, conjointement avec les lots A, B et D sur ledit plan, de l'allée de 3 pieds et 9 pouces de largeur dans le fond des quatre dits lots, le tout en mesure américaine.

Ensemble, également avec les édifices en briques à trois étages No 92 North Peters, et toutes les améliorations sur ledit lot de terre, ainsi que les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

19—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans ledit ilet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre D sur ledit plan du 15 janvier 1880, de L. H. Pilié, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 16 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Peters, sur 84 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ainsi que l'usage, conjointement avec les lots A, B et C sur ledit plan, de l'allée de 3 pieds et 9 pouces de largeur dans le fond des quatre dits lots, le tout en mesure américaine.

Ensemble, également, avec les bâtisses en briques à trois étages No 91 rue North Peters, et toutes les autres améliorations sur ledit lot de terre, ainsi que tous les droits, servitudes et privilèges qui y appartiennent.

Conditions de la vente:—Un quart comptant, et le reste en trois paiements égaux, à un, deux et trois ans de crédit, en billets à son ordre de l'acquéreur et endossés par lui, portant intérêt au taux de 8 pour cent, par an à partir de la date jusqu'au paiement définitif, et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les titres à devoir être divisés et envoyés représentant la part des différents co-propriétaires [illegible]

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Robert Henry Marr, notaire.

Les plans des propriétés ci-dessus décrites seront exposés avant la vente, et le jour même de la vente à la Bourse d'Encan St-Charles, et tous les renseignements nécessaires seront fournis au bureau des encanteurs, No 17 rue Carondelet.

Les propriétés ci-dessus décrites seront visibles [illegible]

7 mars—Mer. Ven. Dim. jusqu'à la vente.

PAR C. E. GIRARDEY

Magasin en briques à 4 étages Et entrepôt séparé No 73 rue Decatur (Vieille-Levée), Entre Bienville et Conti.

Un des emplacements les plus favorables pour le commerce des liqueurs et des groceries.

Près du débarcadère des bateaux à vapeur de la côte inférieure.

Et

La maison en briques, à double corps de logis, No 112, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.

Vente positive, du consentement des parties, pour effectuer un partage et pour liquider.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan du consentement des parties, pour effectuer un partage et liquider:

1° Le magasin en briques à 4 étages, très bien disposé et solidement construit, ainsi qu'un entrepôt séparé, désigné par le No 73 rue Decatur, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et Bienville. Le terrain a 21 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la Vieille-Levée ou rue Decatur, sur une profondeur de 151 pieds, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à quatre étages, parfaitement disposé et solidement construit, désigné par le No 73 rue Decatur ou Vieille Levée, avec un entrepôt en briques, très vaste, et séparé du bâtiment principal et offrant tous les avantages désirables, sous le rapport de la lumière et de la ventilation, pour la fabrication de liqueurs, la manipulation des groceries, etc. C'est l'emplacement populaire occupé par la maison Duchéne & Cornibé qui le loue à raison de $1000 par an, sans bail.

2° La maison en briques à un étage, à double corps de logis, désignée par le No 112 rue Bienville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dumaine, Bourbon et Dauphine, ayant mesure française, 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Elle se loue sans bail, au taux de $10 par mois pour chaque corps de logis, et est toujours recherchée, par suite de sa proximité du quartier des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, pourvus de toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets, et payables par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mars—7,9,13,14,20,21,27,28 mars, au 3av

Propriété Commerciale et Résidence de Choix dans le 1er et le 2me Districts.

Le Magasin en briques à trois étages, No 70 rue de la Commune, entre Magasins et Tchoupitoulas.

Les deux Maisons de résidence et Magasins en briques, à trois étages, No 144 et 146 rue Royale, entre St.-Pierre et Toulouse.

Vente certaine du consentement des parties intéressées pour satisfaire un jugement.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 3 avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, seront positivement vendues à l'enchère publique, du consentement des parties intéressées, pour satisfaire un jugement, les propriétés de valeur ci-après décrites, savoir:

1° Le magasin en briques, à 3 étages, désigné par le No 70 rue de la Commune, dans le carré borné par les rues Commune, Tchoupitoulas, Magasins et Gravier. Le terrain mesure 25 pieds de face rue de la Commune sur 85 pieds de profondeur. Il est à proximité des grands magasins de MM. Albert Baldwin & Co., Zuberbier & Behan, et dans le centre d'un quartier commercial établi depuis nombre d'années.

Le magasin est connu comme l'emplacement commercial de MM. Vizard et Cie, successeurs de Ed. Voorster, agent pour la vente des célèbres bière Anheuser et importateur de produits chimiques étrangers, etc., sans bail.

2° Les deux maisons de résidence et magasins à trois étages en briques solidement construites et centralement situées, désignées par les Nos 144 et 146 rue Royale, dans le carré borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre. Les terrains mesurent, chacun, 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face rue Royale sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ainsi que les trois maisons de résidence et magasins en briques à trois étages, superbement construits et arrangés confortablement, désignés par les Nos 144 et 146 rue Royale.

La partie supérieure du No 146 est connue comme la demeure du Dr. Isidore Labatut et le rez-de-chaussée comme le bureau de M. Edouard Bermudez. La partie inférieure du No 144 est occupée par M. Octave de Armas notaire, dont le bureau y est établi depuis nombre d'années. La partie supérieure, avec la partie cochère, est louée jusqu'au 30 septembre 1880.—De plus amples renseignements seront fournis à la vente.

Cette propriété est comptée parmi les meilleures comme résidence à cause de son quartier respectable et central dans le deuxième district.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, selon l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée et les acquéreurs payant les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication, et en outre le paiement comptant la commission de l'encanteur et les frais d'annonce. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera exigé des acquéreurs au moment même de l'adjudication. Les actes de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

7mars—7,9,13,14,20,21,27,28 avril, au 3

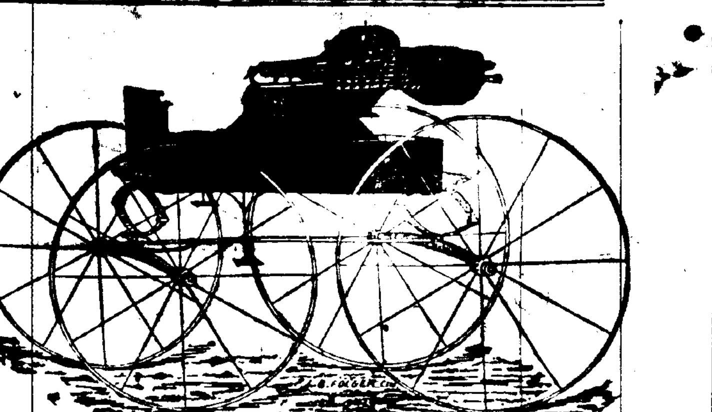

T. T. HAYDOCK

A les ateliers les plus vastes et les plus complets, DANS LE MONDE ENTIER pour la fabrication des voitures. Il fait une spécialité des BUGGIES à livrer au commerce.

COIN PLUM & TWELFTH STREETS, CINCINNATI, O.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Bonne propriété foncière de ville, constatant, de l'avis de tout le monde, un excellent placement.

Grande vente de Propriétés de valeur et augmentant journellement de prix, situées des deux côtés de la rue du Canal, et des rues de la Douane, Palmyre, Gasquet, Broad, White, Baudin, Cayeso, Dupré, Solomon, Napoléon, Alexander, St Jean et St James, sur la ligne du chemin de fer de ville, et du chemin de fer à vapeur de la rue du Canal et près de la résidence princière de M. W. A. Bell,

et l'église récemment construite du Sacré-Cœur.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau 31 rue du Camp, — JEUDI, 8 avril 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan pour effectuer une liquidation, les propriétés suivantes dont la valeur s'accroît tous les jours.

1 Trente-trois terrains de valeur, propres à bâtir comprenant tout l'ilet, moins trois terrains, borné par les rues Broad, White, Banks et Baudin, bien remblayés et entourés de barrières; avec les rues Broad et Commune coquillées, et à trois îlets du chemin de fer des rues Canal et Commune et à un ilet de l'Hôpital de Marine des Etats Unis. Ces terrains sont excellents comme emplacement d'affaires ou pour résidences et établissements de manufactures.

2° Vingt-huit terrains propres à bâtir, comprenant tout l'ilet borné par les rues Banks, Dupré, White et Palmyre.

3° Vingt deux lots de terre, comprenant l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Gasquet et Palmyre. Ces terrains très élevés sont entourés de barrières.

4° Vingt-six terrains de choix propres à bâtir, comprenant l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Alexander et Napoléon; ils sont bien remblayés et entourés de barrières, il y trouve aussi deux jolis cottages en bois, faisant face à la rue du Canal. Les trottoirs sont plantés d'arbres donnant de l'ombre et les terrains eux mêmes sont cultivés en jardins. Le voisinage de ces propriétés de chaque côté de la rue du Canal, est bien bâti et habité par des familles respectables. Elles sont situées presqu'en face de la magnifique résidence de Señor Martin Zerola.

5° Ce splendide site pour résidence et les terrains de choix sur lesquels on peut construire, rue du Canal, et comprenant un carré entier (moins trois terrains, borné par les rues Canal, Douane, St-James et St-Jean. Cette propriété est entourée d'une barrière, bien remblayée et parfaitement améliorée d'une maison-cottage en [illegible]. C'est le troisième carré au-dessous de la résidence princière de M. W. A. Bell.

6° Vingt-deux lots de terre comprenant le carré entier borné par les rues Banks, Baudin, Clarke et Genois.

7° Vingt huit lots de terre comprenant le carré borné par les rues Banks, Palmyre Napoléon et Alexander.

8° Vingt-six lots de terre formant le carré borné par les rues Banks, Palmyre, Genois et Telemaque, à moins d'un carré de la résidence princière de M. W. A. Bell.

Les personnes ne possédant que de faibles moyens et voulant faire l'acquisition de sites pour y faire bâtir, et avoir jardin et vacherie, devraient mettre à profit cette occasion de spéculer attendu qu'elles ne trouveront aucun placement d'argent plus avantageux pour l'achat d'une propriété placée sur une des avenues la plus centrale. Les facilités de parcourir cette avenue du fleuve au lac par son chemin coquillé, le char à cheval ou à vapeur sont des avantages qui doivent tout de suite être valeur.

Voir les plans pour les dimensions détaillées de la propriété qui sera vendue en gros des acquéreurs.

Conditions—Un quart ou plus du prix d'adjudication comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur portant toutes clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets, police d'assurance transférée et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 mars—14, 15, 20, 21 27 28 et 3 avril à la vente.

LA BOULANGERIE DU PEUPLE.

Une maison de commerce établie depuis nombre d'années et située dans un quartier central de la ville, Rue de la Douane, près Canal, entre Bourbon et Dauphine.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 20 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, sera positivement vendue à l'enchère publique—

Cette maison de commerce populaire connue sous le nom de "Boulangerie du Peuple," et désignée par le No 131 rue de la Douane, dans le carré compris entre les rues Canal, Douane, Bourbon et Dauphine.

La propriété mesure 32 pieds 3 pouces et 7 lignes de face rue de la Douane, sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, comprenant le magasin en briques, à 2 étages, avec dépendances où se trouve un énorme four, etc., magasin désigné par le numéro municipal 131 rue de la Douane. Pour un genre de commerce cette maison est si tuée centralement et également propre à tout autre genre de commerce ou convenable comme résidence. Vente positive par consentement des parties intéressées et nonobstant de mettre fin et aux conditions de la vente suivant ces règles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reliquat à un crédit de 1 ou 2 ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication, ainsi que les frais de publication et la commission de l'encanteur pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de la vente sera exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur. 28 fev—

Une admirable maison de résidence de laquelle on a une magnifique vue de la place Jackson. Au centre du second district. Accessible aux affaires, églises, écoles, marchés et lieux d'amusements.

La magnifique résidence en briques No. 42 de la rue St-Pierre.

Le magasin en briques et résidence que l'on peut transformer en jardin.

Vente positive pour cause de départ.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 20 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

1° Cette magnifique résidence en briques à 4 étages, désignée par le No. 42 de la rue St-Pierre, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Royale, Chartres et Toulouse. Le lot mesure 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur 108 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques à 4 étages désignée par le No. 42 de la rue St-Pierre, à bel extérieur, avec grandes chambres, élégamment meublées, aux plafonds élevés, et comprenant tous les agréments d'une maison de résidence de premier ordre.

2° La maison et le morceau de terre qui touche à la propriété ci-dessus décrite, connu sous le nom de "The Court" et désigné par le No. 40 de la rue St-Pierre. Le lot mesure 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds 8 pouces et 7 lignes, de quel point il est rétréci de 5 pieds 5 pouces et s'étend sur la rue Toulouse 20 pieds 9 pouces, et s'élargit alors de là à l'extrême ligne du fond, 22 pieds 8 pouces et 4 lignes sur chacune des lignes de côté, et 32 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, tout plus ou moins.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques et résidence à un étage ci-dessus décrit. Il se terrain est ajouté à la bâtisse principale et convertit en un joli jardin, on ne saurait trouver de résidence plus agréable comme emplacement ou pour un homme de profession. Cette propriété est à proximité de la Cathédrale, de la rue du Canal, du marché et des lieux d'amusements, et on obtient une vue magnifique de la place Jackson, de la Levée et du fleuve. On ne saurait se trouver une meilleure résidence ou un placement plus avantageux.

Termes et conditions—1/4 ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans en 1, 2 et 3 ans de crédit, par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 188 (en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. A. Bienvenu, notaire.

28 fév—28, 29 fév—6, 7, 13 mars à la vente.

Excellent emplacement pour batir, Et une maison en briques à un étage, rue des Remparts, près Esplanade

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur,—Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 20 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan

Cet excellent emplacement à bâtir et la maison en briques à un étage, pour magasin et résidence, formant l'angle N. E. des rues Remparts et Quartier, dans l'ilet borné par les rues Remparts Bourgogne, Esplanade et Quartier. La propriété comprend presque la moitié de toute la façade de la rue des Remparts, entre Esplanade et Quartier, mesurant 78 pieds, 1 pouce, 1 ligne de face à la rue des Remparts, sur une profondeur et façade sur la rue du Quartier de 64 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent et consistant en une maison en briques à un étage avec cuisine solidement construite, désignée par le No 308 Remparts. Le voisinage est un des plus agréables de cette rue populaire, et la propriété est aussi désirable, comme location d'affaires, que comme résidence de choix.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à deux ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur avec les clauses habituelles de 8 0/0 par an d'intérêt, 5 0/0 honoraires d'avocat, transfert de polices d'assurance, paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication. L'acquéreur devra en outre payer comptant les frais d'encanteur pour annonces et la vente de la propriété.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. A. Bienvenu, notaire.

6mars—6, 7, 13, jusqu'à vente.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

475 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs. Il sera vendu VENDREDI 19 mars 1880, à 11 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 36 rue de Chartres—

475 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 19mars—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Pour le fonds de secours irlandais.

102 sacs Farine de Maïs, portion d'un lot de 4000.

PAR D. E. MORPHY & SON. D. E. Morphy, encanteur. Il sera vendu, au profit du fonds de secours irlandais, VENDREDI, 19 mars 1880, à 10 heures du matin, sur la levée, entre les rues Julie et Girod, en débarquement du steamer Standard—

102 sacs de 50 livres chacun de Farine de Maïs, légèrement endommagée.

Conditions—Comptant. 19 mars—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Second District admirablement situées.

Au coin des rues Royale et Dumaine

No 213 rue Royale, entre Dumaine et St Philippe.

Nos 63 et 65 rue Dumaine, entre celles Royale et Bourbon.

Marguerite de Lagresz femme de Casimir Casaubon vs. Marguerite Menigon femme de Jean Bayro et autres.

No 25872—Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 20 mars 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13 janvier 1880, et signé le 17 janvier 1880 par l'hon. F. J. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans et conformément aux délibérations d'une assemblée de famille homologuée le 5 février 1880, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet No 56, borné par les rues Royale, Dumaine, St Philippe et Bourbon, désigné par la lettre A d'après un plan ou croquis fait par J. A. D'Hemecourt, député-voyer de la ville, le 2 juillet 1879. Ledit lot forme le coin des rues Royale et Dumaine et mesure d'après ledit plan 37 pieds 6 pouces de face à la rue Royale, 40 pieds 5 pouces de face et de profondeur à la rue Dumaine, 37 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, et 40 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du côté de lot B dans son fond.

2° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit désigné par la lettre B sur le dit plan et est ainsi décrit, mesurant (comme suit), à savoir: 42 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, 40 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot A à la ligne de distance à la ligne [illegible] angle droit 9 pieds 11 pouces, et une seconde profondeur de 14 pieds 5 pouces se rétrécissant encore au dit point à angle droit 5 pieds 1 pouce et ayant une troisième profondeur de 30 pieds 10 pouces et 2 lignes, 66 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé à quel point le dit lot a élargi 15 pieds 7 pouces et 6 lignes à angle droit, et a une seconde profondeur de 5 pieds 11 pouces et 4 lignes et 41 pieds 2 pouces et 2 lignes de largeur dans son fond. Cette propriété porte le No 213 de la rue Royale.

3—UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que le second propriété décrite plus haut désigné par la lettre C sur le plan en question plus haut, et mesurant 35 pieds, 5 pouces et 2 lignes de face rue Dumaine sur 47 pieds 7 pouces de profondeur du côté où il est séparé du terrain A, et du côté de terrain B point auquel le dit terrain a élargi à angle droit, 14 pieds, 5 pouces et a une seconde profondeur de 5 pieds 1 pouce, 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur de l'autre côté où il est séparé du terrain D, et 20 pieds 10 pouces et 2 lignes de largeur à l'arrière plan. Cette propriété porte le numéro 63 rue Dumaine.

4—UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans le même district et carré d'ilet que les trois propriétés ci-devant décrites désigné par la lettre D sur le plan mentionné plus haut, et mesure 34 pieds 5 pouces 2 lignes de face rue Dumaine, 94 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur du côté où il est séparé des terrains B et C, à côté, et 34 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur à l'arrière plan. Cette propriété porte le No 65 rue Dumaine.

Conditions —Un tiers comptant et le reste à crédit pour des billets à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement et garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, les dits billets divisés en coupons, si les héritiers l'exigent. L'acquéreur devra conserver la police d'assurance transférant la police d'assurance aux détenteurs des billets, en cas de procès pour la perception des billets, l'acquéreur devant payer les honoraires de l'avocat fixés à 5 pour cent sur le montant des billets et toutes les taxes échues et à échoir jusqu'à l'hypothèque couvrant aussi ces taxes. L'acquéreur paiera comptant, suivant ses gré la totalité du prix de l'adjudication. La clause de non aliénation sera insérée dans l'acte de vente de la propriété. Les acquéreurs devront payer aussi un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Jas. Fahey, notaire.

20fev—29—7.14-20mars.

1841. S. DAVIS, Jr., 1841.

JAMBONS

MARQUE DIAMOND

ET BREAKFAST BACON,

CINCINNATI.

La Commission du Centenaire des Etats Unis a décerné un prix pour les Jambons exposés.

1° L'excellente saveur de la chair.

2° L'avantage qu'ils offrent de se conserver longtemps, démontré par la parfaite fraîcheur de Jambons fumés dans l'hiver de 1873

S. DAVIS Jr & CO., 303 à 313 Broadway.

Cette marque célèbre ci dessus de Jambons, connue en certains lieux comme le "Westphalie d'Amérique," est toujours représentée par les soussignés, agents depuis 25 ans, et se vend en lots au gré des acheteurs.

VOSE BROTHERS,

31 RUE MAGAZINE.

28 fév—1m—Mar.J.S

CHARBON, CHARBON,

Pittsburg, Anthracite, Cannel, Alabama Coal.

HEBRARD,

Marchand de Charbon.

No 1 1/2 rue Carondelet.

OFFRE de livrer aux planteurs, manufactures, restaurants et familles aux mêmes prix et termes (comptant) que toutes les maisons régulières, du Pittsburg, de l'anthracite et du Cannel de première qualité, ainsi que de l'Alabama pour lequel il est agent. Il se rappelle à ses amis et anciens clients et sollicite bien respectueusement leurs ordres.

12 déc 4m—DMarJ

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGÈNE ERATH,

262.....RUE VILLERE.....262

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11nov—1mDMarV

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

4 fév 90 1m—DMJ.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 14 Mars 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Argougno Philippe,	Jarreaux M.
Buonocarriere Felician,	Ladevyere Courbe,
Buonio Giovanni,	Marghello Célestin,
Christ Land,	Mendo Giuseppe,
Chel A.,	Olier Jacque,
Croppi Joseph,	Pascal M. (pharmacien),
Leturno Diego,	Pouch B. R.
Di Porto Corsia,	Russo Domenico,
Gesce Gaspar Francisco	Yenello Andrea.
Gifione Bergio,	

[LISTE DES DAMES.]

Canevari Angela,
Duchamps Clarisse Mlle,
Dupuis Ernestine, Mlle,
Jaud Marie Vve Renaud,
[illegible]